

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 29 juin

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, O'Connell, Nault, Lévesque, Gadbois et Marin.

1.—*Résolu*: Vu le rapport de l'ingénieur sanitaire sur la requête de MM. J. Gareau & Cie demandant la permission de construire une écurie au No 403 rue Parthenais, que soit présenté au Conseil un rapport recommandant de faire droit à cette requête.

2.—*Résolu*: Vu le rapport de l'ingénieur sanitaire, de présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Brébeuf, depuis l'avenue Laurier jusqu'à la rue Saint-Grégoire.

3.—L'ingénieur sanitaire fait remarquer que, dans une cause récente, en Cour, un avocat a émis la prétention que la Ville devrait prendre l'initiative de la construction des égouts publics. Jusqu'ici, le département n'a construit tels égouts que sur requête seulement. Il recommande l'adoption de la première de ces deux manières de procéder lorsqu'il est nécessaire de construire un égout public qu'aucune requête n'a demandé.

4.—*Résolu*: D'autoriser l'ingénieur sanitaire à acheter des balais et autres objets nécessaires pour les bains publics.

5.—*Résolu*: Que la question du puisard Renaud et du syphon Paddon soit renvoyée à la sous-commission nommée aux fins de régler ces questions, savoir: MM. les échevins Gadbois et O'Connell

6.—Vu le rapport du médecin officier de Santé concernant les inconvénients causés par l'évacuation, dans l'égout public, de la vapeur provenant de la "Fenlin Leather Co. Ltd.", 141 rue Frontenac, qu'il soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cet état de chose.

7.—Sur proposition de M. l'échevin Lévesque, il est *Résolu*: D'acheter, sous la surveillance du docteur J.-E. Laberge, les deux boîtes requises par l'officier préposé à la désinfection et par son assistant pour le transport des désinfectants, des salopettes dont ils ont besoin pour exécuter l'ouvrage, etc., pourvu que le montant n'excède pas \$10.

8.—*Résolu*: D'autoriser le médecin officier de Santé à acheter un rouleau de grande largeur pour la machine à écrire "Oliver" de son bureau.

Ajournement.

I.-J. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 3 juillet

Sont présents: MM. les échevins Bumbray, Turner, Martin, Séguin et Guay.

En l'absence de M. le président, M. l'échevin Bumbray est prié d'occuper le fauteuil de la présidence.

1.—Soumise et lue une lettre de Mme Bleau, 183, rue Richelieu, demandant les conditions de location de l'étal No 36 à l'extérieur du marché Saint-Antoine.

Référée au surintendant avec autorisation de louer l'étal en question aux meilleures conditions possibles.

2.—Est soumis et lu, par l'inspecteur adjoint de la Ville, un estimé pour le pavage, en blocs de granit, de l'allée principale du marché à Bestiaux de l'Est: 1,700 verges carrées à \$3.60, \$6,120.

Sur proposition de M. l'échevin Guay, il est *Résolu*: Que cet estimé soit reçu et accepté et que copie dudit estimé soit adressée à la Compagnie du Pacifique Canadien, et de lui demander en même temps quel montant elle consentirait à contribuer pour l'exécution des travaux en question, et que, sur la réponse de ladite Compagnie, un rapport soit présenté au Conseil.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of Meeting held the 29th of June.

Present: Ald. Dagenais, chairman, O'Connell, Nault, Lévesque, Gadbois and Marin.

1.—*Resolved*: That, in view of the report of the Sanitary Engineer, on the petition of Messrs. J. Gareau & Co. for permission to build a stable at No. 403 Parthenais street, a report be made to Council recommending the granting of the same.

2.—*Resolved*: That, in view of the report of the Sanitary Engineer a report be made to Council recommending the construction of a sewer in Brébeuf street, from Laurier avenue to St. Grégoire street.

3.—The Sanitary Engineer stated that, in a recent case in Court, it was laid down by a lawyer that the City should take the initiative in the matter of the laying of public sewers. Hitherto the department acted upon only petitions for such sewers. He recommended the adoption of the first mentioned method of procedure when it was necessary to lay a public sewer and when no petition was sent in.

4.—*Resolved*: That the Sanitary Engineer be authorized to purchase brooms and other necessities for the public baths.

5.—*Resolved*: That the subject of the Renaud cesspool and the Paddon syphon, be referred to the sub-committee appointed to deal with such questions, namely, Ald. Gadbois and O'Connell.

6.—*Resolved*: That, in view of the report of the Medical Health Officer, concerning the nuisance caused by the exhaust steam discharged into the public sewer by the Fenlin Leather Co. Ltd. 141 Frontenac street, he be authorized to take the necessary steps to have the same abated.

7.—On motion of Ald. Lévesque, it was *Resolved*: That the two cases required by the disinfectant and his assistant to carry disinfectants, overalls, needed in their work, etc. be purchased (under the supervision of Dr. J. E. Laberge) provided the amount does not exceed \$10 each.

8.—*Resolved*: That the Medical Health Officer be authorized to purchase a wide carriage for the Oliver type-writer in his office.

Adjourned.

I. J. FLYNN,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting held the 3rd of July.

Present: Ald. Bumbray, Turner, Martin, Séguin and Guay.

The chairman being absent, Ald. Bumbray was called to the chair.

1.—Submitted and read a letter from Mrs. Bleau, 182 Richelieu street, as to what are the conditions of rental for stall No. 36, outside of St. Antoine market.

Referred to the superintendent with authority to rent said stall on the best possible conditions.

2.—Submitted and read by the deputy City Surveyor, an estimate for the paving, with granite blocks of the principal alley at the Eastern Cattle market: 1,700 square yards at \$3.60, \$6,120.

On motion of Ald. Guay, it was

Resolved: That said estimate be received and accepted, and that a copy of same be sent to the Canadian Pacific Railway Co., and, that, in the mean time, said Company be asked to state what amount it was ready to contribute to the works in question, and that, after receiving the reply of said Company, a report be made to Council accordingly.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.